



Litige avec cdiscount pour un aspirateur qui ne fonctionne pas

Par **vimont aline**, le **14/01/2017 à 16:24**

Bonjour,

J'ai fais l'achat d'un aspirateur sur cdiscount en aout 2016, le vendeur est kissprice. Mon aspirateur est tombé en panne au bout de trois utilisations. Renvoyé en réparation il m'est revenu et a fonctionné 2 fois, la même panne est revenue (plus d'aspiration et bruit anormal du moteur)

Je suis en pourparlers depuis novembre 2016, entre cdiscount et le vendeur.

cdiscount me demande de me débrouiller avec le vendeur, celui-ci me demande de lui renvoyer l'aspirateur à mes frais. Ne pouvant plus me passer d'aspirateur, j'ai du en racheter un, ce que je souhaiterai, c'est un remboursement ou un avoir. Qu'en pensez-vous et pouvez vous me conseiller.

Par avance merci.

Madame Vimont